



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales soit en ligne ([site service public.fr](http://service-public.fr)) soit à la Mairie. Munissez-vous de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'imprimé CERFA.

Date limite d'inscription : 07 février 2020